

Section sportive scolaire VOLLEY-BALL

Dossier de candidature

A adresser au lycée Cordouan, Secrétariat élèves - ce.0170042d@ac-poitiers.fr (28 rue Henri Dunant, 17200 Royan)

Candidat

Nom de l'élève (en capitales) : Prénom : Sexe :

Date de naissance : À la rentrée, tu seras en 2nde 1ère Tle

Établissement actuel (nom du collège/lycée + ville) :

Responsable

Nom (en capitales) : Prénom :

Code postal : Commune :

Téléphone : Email :

Expérience en volley-ball et/ou beach-volley

(en club : lequel, nb années, niveau de jeu (départemental, régional, ...), quel poste)

.....
.....
.....

Test du niveau de jeu : vendredi 24 avril 2026 de 13h30 à 15h45 à l'Espace Cordouan (Royan)

Confirmez votre participation au test du niveau de jeu <https://cutt.ly/test-niveau-jeu>

Avis du professeur d'EPS : Nom du professeur

Aptitudes physiques générales + Investissement face aux différentes activités proposées :

.....
.....
.....
.....

Date :

Signature du responsable légal

Engagement individuel de l'élève

Je soussigné(e) né(e) le
postule pour intégrer la section sportive « volley-ball & beach-volley ». Je m'engage à accorder autant d'importance à la progression de mon niveau sportif qu'à ma réussite scolaire.

A Royan, le

Signature de l'élève

Documents à fournir : Dossier de candidature + bulletins du 1^{er} et 2^{ème} trimestre

Transmission du dossier de candidature au lycée Cordouan **par voie numérique uniquement**.

Pour la date limite de transmission du dossier, rapprochez-vous du secrétariat du lycée.



Charte d'Engagement des Élèves de la Section Volley et Beach Volley du Lycée

- 1. Participation et Engagement Obligatoires :** Les élèves doivent assister à toutes les séances de Volley et de Beach Volley, qui sont obligatoires. Les élèves s'engagent à respecter le projet sportif établi par l'entraîneur et le lycée.
- 2. Notification d'Absence :** En cas d'absence, il est impératif de prévenir l'entraîneur de la section et le lycée. Les absences seront reportées sur *Pronote* pour tous les partenaires et apparaissent sur les bulletins.
- 3. Justification d'Absence :** Pour chaque séance manquée, les élèves doivent fournir un certificat médical ou un justificatif en cas de rendez-vous médical.
- 4. Conséquences des Absences Répétées :** En cas d'absences injustifiées, des mesures disciplinaires pourront être envisagées, allant de l'avertissement à l'exclusion de la section.
- 5. Ethique :** Les élèves s'engagent à véhiculer une bonne image de l'équipe (respect des autres, des règles, du fair-play et l'esprit d'équipe).
- 5. Tenue Appropriée :** Il est essentiel de toujours pratiquer avec des chaussures adaptées et une tenue adaptée aux conditions météorologiques quand l'entraînement est en extérieur.
- 7. Respect du matériel :** Les élèves respectent le matériel mis à disposition. Ils signalent rapidement tout problème matériel.

Cette charte vise à garantir la sécurité et l'engagement de chaque élève, tout en favorisant une expérience d'apprentissage enrichissante et structurée.

Le représentant légal de l'élève
Nom, prénom, date et signature

L'élève
Nom, prénom, date et signature